


| DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE Arrondissement de Saint- Julien-en-Genevois | EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | Envoyé en préfecture le 07/04/2022 Reçu en préfecture le 07/04/2022 Affiché le  ID : 074-200070852-20220329-CIAS_01_2022-DE |
|--|--|---|
| <u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 17 Présents : 15 Absents : 2 Pouvoirs : 1 Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N ° CIAS-01/2022 | L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf mars , le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle annexe, à Frangy, sous la présidence de Monsieur André-Gilles CHATAGNAT Date de convocation : 15/03/2022 Présents : Mmes Carole BRETON, Sophie COLAS, Marthe CUTELLE, Odile DERONZIER, Isabelle DREVET, Carine DUVERNOIS, Marie-Chantal FIGUET, Florence POZZO, Sandrine TASSET MM. André-Gilles CHATAGNAT, Jérémie COURLET, Philippe JACQUESON, Jean-Pierre LONG, Paul RANNARD, Joseph TRAVAIL Pouvoir : Mme Marie-Antoinette SIMON donne pouvoir à Mme Chantal FIGUET Absents excusés : Mme Marie-Antoinette SIMON M. Joseph TRAVAIL est désigné secrétaire de séance. | |

OBJET : FINANCES - Approbation du Compte de gestion 2021 de Mme La trésorière du SGC de Rumilly

Le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif après s'être fait présentés les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par Mme la Trésorière, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que Mme la Trésorière a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant la conformité des comptes présentés concernant ;

- Le Budget Principal du CIAS (83300)

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2021, y compris celle de la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et Budgets annexes,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

APPROUVE le compte de gestion 2021 du Budget Principal du CIAS, dressé par Mme la trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

AUTORISE Monsieur le Vice-Président à signer tous les documents relatifs à cette opération.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.*

**Pour Le Président,
Le Vice-Président,
M. André Gilles
CHATAGNAT**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification